

## Les parties dans l'orchestre à cordes

De l'orchestre à cordes à 5 parties de Lully, à l'orchestre à cordes à 4 parties de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une profonde évolution qui s'est faite peu à peu. On essaye ici de faire le point.

Dans l'orchestre à cordes à cinq parties, on a généralement un dessus de violon (notre premier violon) – une haute-contre de violon – une taille de violon – une quinte de violon – une basse de violon. La haute-contre, la taille et la quinte sont nommées « parties ».

Définition de cette appellation :

1728 – DEMOZ de LA SALLE, – *Méthode de musique, selon un nouveau système*. Page 101 : « Les différentes Parties de Voix, & d'Instrumens de la Musique ne se nomment Parties, que parce que chacune n'est regardée que comme ne pouvant exprimer qu'une portion de l'étendue générale des Sons. »

Cette définition est reprise par plusieurs auteurs. Certains nomment les trois parties, « parties de remplissage ».

Deux auteurs nous expliquent que les parties de haute-contre, de taille et de quinte de violon sont jouées par le même instrument.

1754 – BÉTHISY, Jean-Laurent de, *Exposition de la théorie et de la pratique de la musique*. Page 57 :

« Instrument qui  
joue les Hautes  
contres, tailles et  
quintes de violons »



1768 – ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Dictionnaire de musique*. Planche F :

« Quinte ou Viola  
c'est le même instrument  
que la Taille, et accordé de même. »



Ces deux textes ont un défaut : ils sont très tardifs. A la même époque, des méthodes instrumentales (Michel Corrette par exemple) n'indiquent qu'une seule partie, qu'ils nomment « alto-viola ». Certaines études modernes nous montrent trois tailles d'altos italiens : mais il s'agit de l'Italie, non de la France. Pour moi, le problème reste entier.

Quoiqu'il en soit, l'orchestre à cordes de la seconde moitié du dix-septième siècle est très souvent un orchestre à cinq parties écrites.

Dans les partitions générales de l'époque, les hautes-contres, tailles et quintes de violon se repèrent par les trois clefs employées.

Successivement : haute-contre de violon, taille de violon, quinte de violon



### *L'orchestre à cordes à cinq parties*

C'est l'orchestre de Jean-Baptiste Lully. Voici le début d'une ouverture de ce compositeur.

1682 – LULLY, Jean-Baptiste, *Persée, tragédie mise en musique*. Ouverture :



On peut citer de très nombreuses œuvres présentant cet orchestre à cordes. En voici quelques-unes :

1690 – COLLASSE, Pascal, *Enée et Lavinie*. Ouverture.

1694 – CHARPENTIER, Marc-Antoine, *Médée*. Ouverture.

1697 – DESTOUCHES, André Cardinal, *Issé*. Ouverture.

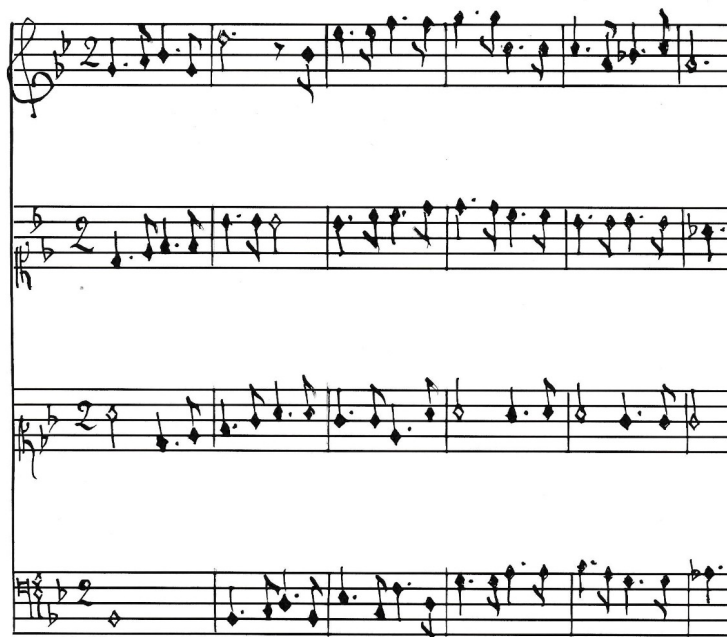
1706 – BOUVARD, François, *Cassandre*. Ouverture.

1706 – LALANDE, Michel-Richard de, *Nisi quia Dominus*. Début du motet.

- 1710 – LALANDE, Michel Richard de, *Dominus regnavit*. Symphonie ouvrant le motet.  
 1710 – DESMAREST, Henry, *Lauda Jerusalem Dominum*. Symphonie ouvrant le motet.  
 1715 – LALANDE, Michel-Richard de, *Te Deum simple*. Symphonie ouvrant le motet.  
 1723 – BERNIER, Nicolas, *Beatus vir*. Début du motet.

Mais on rencontre aussi un orchestre à quatre parties de cordes : une partie de premier violon, deux parties d’alto, une partie de Basse :

1672 – CAMBERT, Robert, *Les peines et les plaisirs de l’amour*. Ouverture :



RAMEAU écrira parfois pour un orchestre à cordes composé d’une partie de violon, deux parties d’alto (haute-contre et taille de violon) et une basse.

1742 – RAMEAU, Jean-Philippe, *Hippolyte et Aricie*. Ouverture :



Enfin, le quatuor à cordes moderne (deux parties de violon, une partie d'alto, une basse) se généralise.

1751 – DAUVERGNE, Antoine, *Concerts de symphonies à IV parties*. Ouverture du premier concert.

On remarquera la place des cors, entre les seconds violons et les parties (altos). Les bassons sont situés sur la même portée que les violoncelles, ce qui est habituel. Le quatuor à cordes est bien établi.

Dans l'exemple qui suit, l'utilisation de l'orchestre est déjà moderne.

Flûtes  
Lent.

1<sup>re</sup> Viol. a demi f a demi f a demi

2<sup>e</sup> Viol. a demi f a demi f a demi

1<sup>er</sup> Cors.  
2<sup>e</sup> Cors.

Parties

a s.c.  
Tous Bassons

Il faut préciser que l'on ne passe pas d'une formation à l'autre du jour au lendemain. Cependant, après 1770, l'orchestre à cordes à quatre parties (V11/V12/V1a/V1c) est employé par tous les compositeurs.

-FIN-